



AUTORITÉ DU LAC TANGANYIKA

Rapport de la quatrième Réunion Ordinaire du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika



**Centre International de Conférence de Mulungushi,
Lusaka, Zambie
Du 23 au 25 Novembre, 2010**

Point 1: MOT DE BIENVENUE ET ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

1. La quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) a eu lieu au Centre International de Conférence de Mulungushi (MICC), à Lusaka en République de Zambie, du 23 au 25 Novembre 2010¹.
2. La réunion a connu la participation des membres du Comité de Gestion des quatre pays riverains du Lac Tanganyika: le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie. Parmi les observateurs invités figuraient les représentants des organisations suivantes: la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN). L'ordre du jour de la réunion et la liste des participants figurent, respectivement dans les annexes 1 et 2.
3. Le Directeur Exécutif de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) a convoqué le début de la séance à 09h00 et a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs. Il a ensuite invité les quatre présidents du Comité de Gestion des pays riverains de présenter leurs allocutions d'ouverture.

Allocutions par les chefs des délégations des pays

4. Dans son discours qui figure à l'annexe 3, le chef de la délégation burundaise, M. Fidèle GAHUNGU, a remercié le Secrétariat de l'ALT et la Zambie comme le pays hôte pour la logistique et de la bonne organisation de la réunion. Il a en outre souligné que les pays riverains ont un rôle important à jouer pour relever les défis d'une protection efficace de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles du Lac Tanganyika et de son bassin. Il a également souligné l'importance de la réunion, étant donné qu'elle donne une opportunité pour les pays riverains de discuter et de s'entendre sur des mesures visant à favoriser la mise en œuvre effective de la Convention sur la Gestion durable du Lac Tanganyika.
5. Le Chef de la délégation de la République Démocratique du Congo, M. Gayo LEMBA, a remercié la Zambie et le Secrétariat de l'ALT pour avoir mis en place toute la logistique nécessaire pour la réunion et a poursuivi en disant que son pays était déterminé à travailler avec d'autres pays riverains afin de trouver des solutions aux différents défis de gestion durable auxquels sont confrontés le lac et son bassin. Il a en outre encouragé les pays riverains à poursuivre leurs efforts pour appliquer la Convention. Le discours du chef de délégation de la République Démocratique du Congo est à l'annexe 4.
6. Le chef de la délégation Zambienne, le Dr Harris PHIRI, a souhaité la bienvenue en Zambie aux différents délégués et a informé les participants que la Zambie considère le Lac Tanganyika comme l'une d'importantes réserves de pêche pour le pays qui doit être bien gérée pour les conditions de vie des générations actuelles et futures. La Zambie a également noté que, étant donné que le lac était toujours confronté à de sérieux défis, la réunion était une bonne occasion pour les pays riverains de tracer les solutions pour ces défis. Le discours du chef de délégation de la Zambie est à l'annexe 5.

Allocution d'ouverture par l'invité d'honneur

7. L'actuel président du Comité de Gestion de la Tanzanie, M. Julius NINGU, Directeur de l'Environnement, Bureau du Vice Président, a invité l'invité d'honneur, le Secrétaire Permanent

¹ La réunion avait été prévue pour le 23 et 24 Novembre 2010 mais les délibérations ont été reportées au 25 Novembre 2010

du Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources Naturelles du pays hôte, Mme Lillian M. KAPULU, de présenter une allocution de bienvenue et d'ouvrir officiellement la réunion. Son discours d'ouverture comme indiqué dans l'Annexe 6 a été lu par M. Lubinda AONGOLA, le Directeur de la Planification et de l'Information. Mme KAPULU a souhaité la bienvenue aux délégués en Zambie et les a encouragés à explorer les beautés de Lusaka pendant leur temps libre. Elle a également exhorté la réunion à travailler dur dans les deux prochains jours afin que les questions critiques prévues à l'ordre du jour soient discutées et des recommandations soumises à la Conférence des Ministres pour leur endossement ou approbation.

Remise et reprise de la présidence par la Tanzanie à la Zambie

8. Le président actuel du Comité de Gestion, le Dr Julius NINGU, de la Tanzanie a officiellement remis la présidence à la Zambie. Dans son discours de remise, figurant à l'annexe 7, le président a souligné les progrès réalisés durant le mandat de trois ans (2007-2010) de la présidence de la Tanzanie tel la nomination du Directeur Exécutif et les Directeurs de l'ALT, la mise en place des Unités de Coordination Nationale et l'initiation du processus de mise à jour du Programme d'Action Stratégique (PAS). Il a également mentionné un certain nombre de défis au cours de son mandat et le plus critique a été les retards ou le non versement des contributions nationales par les pays riverains. Il a exhorté tous les pays riverains de relever le défi de la remise des contributions nationales et de le prendre plus au sérieux et il leur a demandé de s'acquitter efficacement de leurs obligations.
9. Dr. Harris PHIRI, agissant au nom du président entrant du Comité de Gestion, a remercié le Président sortant pour le leadership au cours de son mandat et a réitéré l'engagement de la Zambie de poursuivre et d'atteindre les objectifs souhaités de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

10. L'ordre du jour a été adopté, avec l'ajout mineur sur le point 14 à inclure *Commerce transfrontalier du poisson* en tant que sous-point de 14.8 comme indiqué dans l'annexe 1.

Point 3: Election du Bureau

11. La Tanzanie et le Burundi étaient invités et ont accepté de servir, respectivement comme rapporteurs, anglophone et francophone.

Point 4: Adoption du procès-verbal de la troisième réunion ordinaire

12. Le Comité de Gestion a approuvé le procès-verbal de la troisième réunion ordinaire avec des corrections mineures à la liste des participants.

Point 5: Questions découlant de la troisième réunion ordinaire

13. Le Secrétariat de l'ALT a présenté un rapport avec cinq questions découlant de la troisième réunion ordinaire du Comité de Gestion.

Accomplissement de la Zambie des conditions de la BAD (MC/4/5.1)

14. La réunion a été informée que la Zambie avait rempli les conditions de prêt de la BAD en soumettant le document sur la gestion durable de la dette de la BAD et l'établissement du bureau UCN Mpulungu. Le premier décaissement de la BAD a été reçu en Février 2010.

Les contributions nationales (MC/4/5.2)

15. La réunion a été informée que seule la Tanzanie avait versé ses contributions annuelles nationales pour 2009 et 2010. Burundi et la Zambie ont versé des cotisations partielles alors que la République Démocratique du Congo n'a rien contribué jusqu'à la fin du mois d'Octobre 2010. L'état des contributions nationales à la fin du mois d'Octobre 2010 tel que présenté par le Secrétariat de l'ALT est représenté dans la figure sous le point 7, paragraphe 29. La réunion a appelé les pays riverains d'accélérer les transferts de fonds de leurs contributions nationales. La question a été examinée en profondeur sous le point 7.1.2 de l'ordre du jour.

Nomination des membres du personnel de l'ALT et de l'UCN (MC/4/5.3)

16. La réunion a été informée que le Secrétariat de l'ALT a recruté le Directeur des Pêches, M. Ibrahim Kaitira KATONDA de la Tanzanie, le 8 Mars 2010, après que sa candidature ait été approuvée par les trois autres pays riverains. En République Démocratique du Congo, l'UCN à Kalemie avait rempli toutes les positions du personnel au 31 Mars 2010: Mme Liliane NGOIE était recrutée comme le spécialiste de la pêche, M. Enock K. YAMBAYAMBA comme expert de l'environnement et M. Kasindi Loselose KABWIKI comme le socio-économiste.
17. En outre, le bureau de l'UCN à Kigoma, en Tanzanie avait rempli toutes les positions du personnel au 30 Juillet 2010: M. Emanuel Mageze BULAYI a été recruté comme le spécialiste de la pêche et M. Steven NGODA comme socio-économiste. En Zambie, l'UCN à Mpulungu avait recruté le Dr Martin MBEWE comme Coordonnateur National et Mme Mwila CHIRWA comme gestionnaire des finances au début de Novembre, 2010.

Accord d'Assistance Technique ALT/FAO pour PRODAP (MC/4/5.4)

18. La réunion a été informée que l'Accord d'assistance technique ALT / FAO sous PRODAP a été signé le 10 Septembre 2010 par le Dr. Henry MWIMA, Directeur Exécutif de l'ALT et Son Excellence M. Arlindo Gomes BRAGANÇA P. le Représentant Résident de la FAO au Burundi lors d'une brève cérémonie tenue au Ministère des Relations extérieures et de la Coopération Internationale à Bujumbura, au Burundi. Les ambassadeurs de la République Démocratique du Congo et de la Tanzanie ont assisté à cette cérémonie et ont approuvé cet Accord d'assistance technique. Le 11 Novembre 2010, l'accord a été approuvé par le Haut commissaire Zambien en Tanzanie, qui est également accrédité au Burundi.

Signature de l'Accord de siège de l'ALT (MC/4/5.5)

19. La réunion a été informée que l'Accord de siège ALT avec le Burundi en tant que pays hôte a été signé le 4 Novembre 2009. Le Directeur Exécutif de l'ALT, le Dr. Henry MWIMA, a signé au nom de l'ALT et le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Son Excellence Augustin NSANZE, a signé au nom du Gouvernement de la République du Burundi.

Le Comité de Gestion a pris note des progrès et réalisations accomplis par le Secrétariat de l'ALT et les pays riverains dans la mise en œuvre des décisions et des recommandations formulées lors de la troisième réunion ordinaire.

Point 6: Rapport annuel du Secrétariat de l'ALT pour 2009 et rapport d'étape pour 2010

Rapport Annuel de l'Autorité du Lac Tanganyika pour 2009 (MC/4/6.1)

20. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le Rapport annuel 2009 et, entre autres, a informé les participants qu'il n'y avait pas de réalisations majeures sous la Direction des Pêches parce que le Directeur des Pêches n'avait pas encore été recruté. La réunion a adopté le rapport annuel 2009, mais a demandé au Secrétariat de s'assurer que les recommandations dans le Résumé Exécutif des futurs rapports indiquent clairement ce qui sera attendu d'être mené par les pays riverains et leurs partenaires d'appui.

Les comptes audités pour 2009 (MC/4/6.1.1)

21. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le rapport des comptes audités pour 2009, qui a été entrepris par un auditeur externe, FIDASCO. Le Secrétariat a également élaboré sur le processus d'approvisionnement concurrentiel suivi pour recruter le vérificateur externe. La délégation de la République Démocratique du Congo a demandé au Secrétariat d'inclure les termes de référence pour les futurs rapports des comptes audités. Le rapport a été adopté après une brève discussion.

Le Rapport d'étape de l'ALT pour 2010 (MC/4/6.2)

22. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le rapport de Janvier à Octobre 2010 pour la Direction Exécutive et les quatre directions: de l'Administration et Finances, de l'Environnement, des Pêches et de Suivi et Evaluation. Le Secrétariat a également présenté les défis auxquels il est confronté notamment au non versement en particulier et au versement partiel des contributions nationales par certains pays riverains qui ont sérieusement entravé les opérations du Secrétariat et les Unités de Coordination Nationale.
23. La délégation de la République Démocratique du Congo a félicité le Secrétariat pour avoir présenté un rapport concis. La délégation tanzanienne a demandé au Secrétariat de l'ALT d'inclure dans ses rapports ultérieurs des rapports de mission de contrôle sous forme d'annexes pour que les membres du Comité de Gestion appréhendent les questions soulevées par les missions. Après discussion, la réunion a pris note des progrès réalisés par l'ALT.

Rapport d'étape du projet PNUD/FEM pour 2010 (MC/4/6.3)

24. Le coordonnateur régional du projet PNUD / FEM a présenté le rapport de Janvier à Octobre 2010 et a mentionné que les Unités de Gestion de Projet (UGP) au Burundi et en République Démocratique du Congo avaient été créées et étaient fonctionnelles. La délégation Burundaise a demandé que le Burundi devrait également être pris en charge dans le cadre du projet PNUD / FEM pour le contrôle de la sédimentation.
25. La réunion a été informée que, bien que la composante Burundaise ne comprenne pas le contrôle de sédimentation, le Burundi bénéficierait en participant à la formation d'ICRAF de la République Démocratique du Congo. Il a en outre été déclaré qu'il y avait des restrictions budgétaires et la meilleure option était pour le Burundi de bénéficier du transfert de connaissances des activités du projet mis en œuvre en la République Démocratique du Congo. Au cours de la discussion, le délégué de la BAD a informé les participants qu'il y a des activités de lutte contre la sédimentation qui seront financées par PRODAP au Burundi et a demandé aux membres du Comité de Gestion de prendre note que certaines activités seront entreprises sur le contrôle de la sédimentation.

Le Comité de Gestion a pris note des progrès et des réalisations faites par l'ALT et le projet régional PNUD / FEM.

Point 7: Programme/projet régional des plans de travail annuel et des budgets pour 2011

Plan annuel de travail et budget de l'Autorité du Lac Tanganyika pour 2011 (MC/4/7.1.1)

26. Le Secrétariat de l'ALT a présenté la version abrégée du plan de travail annuel et budget pour 2011, divisée en cinq sous-composantes; la Direction Exécutive et les quatre directions: i) Administration et Finances, ii) Environnement, iii) Pêches et iv) Suivi et évaluation.
27. La délégation Zambienne a demandé des précisions sur les critères de répartition pour les bateaux de surveillance pour chaque pays riverains, à savoir, le Burundi 1 bateau, la République Démocratique du Congo 2 bateaux, la Tanzanie 2 bateaux et la Zambie 1 bateau. La réunion a été informée que l'examen était basé sur la taille des bateaux de surveillance considéré comme convenable pour les opérations sur le Lac Tanganyika et la zone à traiter dans chaque pays riverain. Le délégué de la BAD a dit à la réunion que le budget prévisionnel dans le document de projet par bateau a été de 150.000 USD, près de la moitié du coût actuel nécessaire et a suggéré qu'une possible option est de soustraire des fonds à d'autres activités afin d'acheter les six bateaux. Il a en outre suggéré que l'autre option serait que les pays riverains envisagent de partager et d'avoir une activité de surveillance conjointe au lieu d'acheter tous les six bateaux comme prévus. Le Secrétariat de l'ALT a été prié d'assurer la liaison avec les pays riverains et de trouver une option qui serait plus rentable.
28. En ce qui concerne le recrutement prévu du Directeur Exécutif Adjoint de l'ALT, la délégation burundaise a suggéré que le recrutement devrait être mis en attente jusqu'à ce que la situation financière de l'ALT s'améliore. La délégation Tanzanienne a suggéré qu'il était nécessaire de prendre en compte deux consultants pour l'harmonisation des politiques et législation sur la pêche ainsi que l'inclusion des études sur le changement climatique dans le plan de travail. Le Secrétariat de l'ALT a informé les participants que l'une des hypothèses dans la planification annuelle des travaux et de budgétisation a été que les Etats riverains s'acquitteraient de leurs obligations de contribution nationale. En outre, le Secrétariat a bon espoir que la stratégie de collecte de fonds proposée serait approuvée et mise en œuvre.

Après une brève discussion et des éclaircissements, le Comité de Gestion a pris note et a approuvé le plan de travail annuel et le budget pour 2011.

Les Contributions Nationales - 2009 et 2010 (MC/4/7.1.2)

29. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le rapport sur l'état des contributions nationales à la fin du mois d'Octobre 2010 (les détails sont dans le tableau ci-dessous). La réunion a noté que le Directeur Exécutif de l'ALT avait à plusieurs reprises envoyé des lettres aux pays riverains en leur demandant de verser leurs contributions nationales.

Statut des contributions nationales à l'ALT au 31 Octobre 2010

Pays	Année 2009			Année 2010			Montant total encours
	Montant dû	Montant payé	Encours	Montant dû	Montant payé	Encours	
Burundi	\$303,900.00	\$323,700.37 ²	(\$19,800.37)	\$303,900.00	\$161,413.02 ³	\$122,686.61	\$122,686.61
RDC Congo	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$607,800.00
Tanzanie	\$303,900.00	\$303,900.00 ⁴	\$0.00	\$303,900.00	\$303,900.00 ⁵	\$0.00	\$0.00
Zambie	\$303,900.00	\$156,819.12 ⁶	\$147,080.88	\$303,900.00	\$0.00	\$303,900.00	\$450,980.88
Total	\$1,215,600.00	\$646,524.76	\$569,075.24	\$1,215,600.00	\$137,894.73	\$592,591.88	\$1,181,467.49

² En 2009, le Burundi a versé \$162,225.13 le 12/12/2008 et \$161,475.24 le 28/05/09

³ En 2010, le Burundi a versé \$53,527.05 le 28/05/2010, \$53,731.06 le 19/07/2010 et \$53,492.26 le 28/09/2010

⁴ En 2009, la Tanzanie a versé la totalité de son dû le 9/04/2009

⁵ En 2010, la Tanzanie a versé la totalité de son dû le 12/07/2010

⁶ En 2009, la Zambie a versé \$18,924.39 le 16/07/2009 et en 2010, \$137,894.73 étaient versés le 13/04/2010

30. La délégation Tanzanienne a suggéré que les pays riverains doivent remettre tous les arriérés de contributions nationales à l'ALT d'ici fin Décembre 2010. Cette proposition a été appuyée par les délégations du Burundi, de la République Démocratique du Congo et de la Zambie. Les membres du Comité de Gestion ont attiré l'attention des pays riverains aux dispositions du Règlement financier et ont rappelé à tous les États à verser leurs contributions nationales en dollars américains.
31. La délégation Burundaise a informé les participants qu'il y avait une erreur dans la façon dont le financement du pays était en train d'être déboursé étant donné qu'il était traité comme un investissement et a poursuivi en disant que le financement avait été rationalisé dans les dotations budgétaires normales.
32. La délégation Tanzanienne a suggéré que le Secrétariat devrait trouver une stratégie viable pour le suivi des contributions nationales. Le Secrétariat de l'ALT a été prié de rédiger une lettre à être signée par le Président de la Conférence des Ministres pour rappeler les trois pays riverains (Burundi, République Démocratique du Congo et la Zambie) à verser immédiatement les arriérés des contributions nationales. Toutefois, il a ensuite été décidé de présenter l'affaire à la quatrième réunion ordinaire de Conférence des Ministres pour une décision définitive.

Après une longue discussion, le Comité de Gestion a décidé de soumettre la question à la quatrième réunion ordinaire de Conférence des Ministres pour une décision définitive.

Plan de travail annuel et budget du Projet régional PNUD / FEM pour 2011 (MC/4/7.2)

33. Le coordonnateur régional du projet a présenté le plan de travail annuel et budget du Projet PNUD/FEM. Une question était soulevée pour savoir pourquoi le Burundi n'était pas inclus dans le programme de gestion des activités du bassin versant. En réponse à la question, le coordonnateur régional du projet a déclaré que, selon la conception du projet, les activités prévues pour le Burundi étaient sur le contrôle de la pollution des eaux du lac par le traitement des eaux usées urbaines de Bujumbura. Le coordonnateur du projet régional a ajouté que le Burundi allait bénéficier des activités de gestion des bassins versants du programme en participant à l'atelier ICRAF en République Démocratique du Congo (voir les paragraphes Point 6, 24 et 25 ci-dessus).
34. La réunion a également été informée que l'évaluation à mi-parcours pour le projet PNUD / FEM serait entreprise en début d'année prochaine et il était attendu que les résultats de cette évaluation allaient servir à informer et à identifier les domaines qui peuvent nécessiter des améliorations dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Après une brève discussion et des éclaircissements, le Comité de Gestion a approuvé le plan de travail annuel et budget du Projet régional PNUD / FEM pour 2011.

Point 8: Questions de la réunion Extraordinaire de Dar-Es-Salaam

35. Les questions au point 8 ont d'abord été présentées au Comité de Gestion lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue le 12 mai 2010 à Dar es-Salaam, en Tanzanie et ont été à nouveau présentées à la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion pour approbation.

Stratégie de collecte de fonds (MC/4/8.1)

36. Le Secrétariat de l'ALT a brièvement présenté le projet de stratégie de collecte de fonds à la réunion pour commentaires et approbation.

37. La délégation Tanzanienne a apprécié les efforts déployés par le Secrétariat dans la préparation du document, mais a indiqué qu'il était nécessaire d'inclure également un mécanisme durable tel que l'introduction de frais d'utilisation des ressources naturelles du Lac Tanganyika et de son bassin. En réponse à la délégation Tanzanienne, le Secrétariat a indiqué que certaines dispositions avaient déjà été incluses dans la stratégie de collecte de fonds comme envisager l'introduction de certains frais d'utilisation des ressources naturelles. En outre, une étude régionale a été proposée pour identifier les sources potentielles de contribuer au Fonds d'affectation tenant compte des dispositions de la législation de chaque pays riverain. La délégation de la République Démocratique du Congo a appuyé les modalités de mise en œuvre de la stratégie de collecte de fonds en particulier l'idée d'impliquer les Chefs d'État dans la stratégie de collecte de fonds qui élèverait le profil de l'ALT et garantirait la réussite des efforts de collecte de fonds.
38. Le délégué du PNUD a indiqué que les fonds qui sont destinés aux activités opérationnelles et les fonds qui sont destinés à soutenir le personnel doivent être clairement énoncés dans la stratégie de collecte de fonds pour que l'ALT puisse effectivement vendre la stratégie aux donateurs.

Après avoir examiné les commentaires et suggestions, le projet de stratégie de collecte de fonds a été adopté par le Comité de Gestion en attendant l'approbation par la Conférence des Ministres.

Les termes de référence du Comité directeur régional (MC/4/8.2)

39. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le projet des termes de référence (TDR) du Comité Directeur régional. Le Directeur Exécutif a en outre souligné que la genèse des TDR émanait de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres tenue en avril 2008 à Bujumbura, au Burundi, qui a chargé le Secrétariat de préparer les termes de référence pour le Comité Directeur régional.
40. Sur la question de la composition et le quorum pour les réunions, le Secrétariat a informé les membres du Comité de Gestion que les Règles de procédure approuvées par la Conférence des Ministres lors de la troisième réunion ordinaire s'appliqueront au Comité Directeur régional.

Après les éclaircissements du Secrétariat de l'ALT, le projet des termes de référence du Comité Directeur régional a été adopté par le Comité de Gestion en attendant l'approbation de la Conférence des Ministres.

Le Cadre de Suivi et Evaluation de l'ALT (MC/4/8.3)

41. Le Directeur de Suivi et Evaluation a présenté brièvement le projet du manuel de suivi et évaluation de l'ALT à la réunion. Après une brève discussion et des clarifications mineures, la délégation de la République Démocratique du Congo a proposé l'adoption du Manuel de Suivi et Evaluation.

Après une brève discussion, le Comité de Gestion a adopté le Manuel de Suivi et Evaluation de l'ALT, en attendant l'approbation par la Conférence des Ministres.

La baisse des niveaux d'eau, la déforestation et la sédimentation (MC/4/8.4)

42. Le Directeur de l'Environnement de l'ALT a présenté un rapport sur la baisse du niveau d'eau et a déclaré que les principales conclusions de l'évaluation rapide ont indiqué que les fluctuations du niveau d'eau qui sont actuellement expérimentées dans le Lac Tanganyika ne sont pas d'origine humaine.
43. La délégation Tanzanienne a soutenu qu'il y avait nécessité d'entreprendre de nouvelles recherches dans le cadre de l'Initiative d'eau du Lac Tanganyika. La réunion a été informée que,

avec l'appui du Projet PNUD / FEM plus de données seront recueillies et analysées et les résultats seront téléchargées sur le site de l'ALT.

Le Comité de Gestion a pris note et s'est convenu que davantage d'études devraient être entreprises afin de générer des informations quantitatives qui pourraient être utiles pour les décisions de gestion.

Notifications aux États contractants (MC/4/8.5)

44. Le Secrétariat de l'ALT a signalé que deux Notifications avait été délivrées à chaque pays riverain demandant des informations sur les activités entreprises pour mettre en œuvre la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika et les activités de développement qui peuvent être présumées avoir des effets néfastes sur le Lac Tanganyika et de son bassin (les copies des notifications sont incluses dans l'annexe 8).

Le Comité de Gestion a pris note des deux notifications et a exhorté les États contractants à soumettre les informations requises au Secrétariat de l'ALT d'ici la fin de Février 2011. En outre, le Comité de Gestion a rappelé au Secrétariat de l'ALT de compiler les informations et de les distribuer à tous les Etats contractants

Amendements à la présente Convention (MC/4/8.6)

45. Le Burundi s'est porté volontaire pour proposer un amendement à la présente Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika en vue d'officialiser l'augmentation du nombre de membres du Comité de Gestion de trois à quatre.
46. La réunion a également convenu que la demande formulée lors de la troisième réunion ordinaire d'inclure la BAD en qualité d'observateur en vertu de l'article 24 de la Convention n'était pas nécessaire. Après avoir examiné les dispositions de l'article 24, paragraphe 6 de la Convention, le Comité de Gestion a conclu qu'il n'était pas nécessaire de proposer de modification pour inclure la BAD sur la liste des observateurs.

Le Comité de Gestion a adopté la recommandation pour le Burundi de soumettre un amendement à la présente Convention afin d'inclure un membre du ministère en charge des Finances sur le Comité de Gestion, sous réserve de l'approbation par la Conférence des Ministres.

Rôles des secrétaires permanents sur la structure de l'ALT (MC/4/8.7)

47. Le Secrétariat de l'ALT a présenté ce point qui a été proposé par la Tanzanie lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue à Dar es-Salaam le 12 mai 2010.
48. La délégation Tanzanienne a fait valoir que les secrétaires permanents, qui sont les agents de contrôle des fonds dans leurs ministères respectifs, doivent être inclus dans la structure actuelle de l'ALT et leurs rôles clairement définis. En outre, la délégation Tanzanienne a indiqué que les secrétaires permanents, y compris dans la structure ALT serait conforme aux dispositions de l'article 36 et de l'article 24, paragraphe 5 (e) de la Convention. La délégation Zambienne a appuyé la proposition de la délégation tanzanienne.
49. La délégation de la République Démocratique du Congo a rejeté la proposition d'inclure les secrétaires permanents dans la structure de l'ALT et a déclaré que les systèmes anglophone et francophone sont différents. La délégation de la République Démocratique du Congo a poursuivi en disant que dans les pays francophones, les ministres sont les agents de contrôle du budget du ministère et leur administration sont directement responsables devant eux. La délégation burundaise a souscrit à la position de la République Démocratique du Congo.

Le Comité de Gestion a décidé de présenter la question à la Conférence des Ministres étant donné que les pays riverains n'avaient pas réussi à trouver une position commune.

Point 9: Formation des comités techniques / Point 10: Communications et nomination des personnes de contact officielles

50. Le Secrétariat de l'ALT a proposé à l'assemblée la nécessité de créer quatre comités techniques, à savoir le comité socio-économique, le comité de gestion des pêches, le comité de la diversité biologique et le comité de la qualité de l'eau / de la lutte contre la pollution, pour aider dans l'exercice de ses fonctions conformément à l'article 27, paragraphe 2 de la Convention. Chaque Etat contractant a été invité à présenter des candidatures d'un expert pour chacun des quatre comités techniques.

51. En outre, le Secrétariat de l'ALT a informé les participants qu'il y avait nécessité pour les Etats contractants à communiquer officiellement au Secrétariat de l'ALT la nomination de leurs personnes de contact officielles conformément à l'article 7 du Règlement de procédure.

Après une brève discussion, le Comité de Gestion a convenu que les États contractants devraient présenter au Secrétariat de l'ALT les noms des experts pour siéger sur chacun des quatre comités techniques et également soumettre le(s) nom(s) des Personne de contact officielles de l'ALT. La date limite pour les soumissions au Secrétariat de l'ALT était le 31 Décembre 2010.

Point 11: Projet actualisé du Programme d'action stratégique

52. Le Secrétariat a présenté le projet actualisé du Programme d'Action Stratégique (PAS) de l'ALT pour approbation. Le processus suivi lors des consultations nationales et régionales a été souligné par le Directeur de l'Environnement. La feuille de route pour finaliser le processus de mise à jour a été présentée par le coordonnateur régional du projet PNUD / FEM. Selon la feuille de route, le processus de mise à jour devait être achevé en Octobre 2011.

Le Comité de Gestion a pris note des progrès accomplis dans la mise à jour du PAS et a accepté la feuille de route proposée. Toutefois, le Comité de Gestion a recommandé que la mise à jour du PAS doive être achevée en temps utile pour qu'il puisse être présenté à la prochaine réunion ordinaire de la Conférence des Ministres pour approbation finale.

Point 12: Le règlement du personnel et les conditions de service des Unités de Coordination Nationale (UCN)

53. Le Secrétariat de l'ALT a présenté le projet du Règlement du personnel et de conditions de service des UCN et a souligné l'importance d'harmoniser et d'uniformiser les règles professionnelles et les conditions de service pour les membres du personnel UCN dans les quatre pays riverains. Le Directeur Exécutif a déclaré que les UCN doivent être perçues comme des bureaux nationaux de l'ALT avec des liens clairement définis au Secrétariat de l'ALT. Le coordonnateur national pour le Burundi a donné les points saillants du Règlement du personnel et des conditions de service.

54. Au cours du débat, la délégation tanzanienne a indiqué que les membres du Comité de Gestion avaient besoin de plus de temps pour étudier le document en raison des implications juridiques et financières. Ce point de vue a également été appuyé par les délégations du Burundi et de la Zambie. Mais la délégation de la République Démocratique du Congo a instamment imploré les

pays riverains à examiner et adopter le document, car les membres du personnel UCN dans les quatre pays travaillaient actuellement sans règles et les conditions de service formelles.

Le Comité de Gestion a demandé à tous les pays riverains d'étudier le document et par la suite présenter leurs observations au Secrétariat de l'ALT au plus tard le 31 Décembre 2010. Le Comité de Gestion a poursuivi en disant que, si aucune observation n'est reçue par le Secrétariat de l'ALT d'ici la fin de Décembre 2010, le document serait considéré comme approuvé. Le Comité de Gestion a adopté cette recommandation, en attendant l'approbation par la Conférence des Ministres

Point 13: Programme / projet national d'étape pour 2010 et les activités prévues pour 2011

UNITES DE COORDINATION NATIONALE (MC/4/13.1)

55. Les rapports d'activité de synthèse couvrant la période de Janvier à Septembre 2010 et mettant en lumière les activités prévues pour 2011 dans les quatre pays riverains ont été présentés par les coordonnateurs nationaux pour le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie.

Unités de gestion de projet (MC/4/13.2)

56. Les rapports d'activité de synthèse couvrant la période de Janvier à Septembre 2010 et les faits saillants des activités pour 2011 pour les projets nationaux financés par le PNUD / FEM ont été présentés par les gestionnaires des UGP pour le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie.

Après avoir discuté et fait quelques corrections aux rapports, le Comité de Gestion a pris note des progrès et des réalisations faites par les UCN et UGP individuelles dans la mise en œuvre des plans de travail et budgets 2010. En outre, le Comité de Gestion a pris note des activités prévues pour 2011.

Coordination du programme/projet au niveau national (MC/4/13.3)

57. Le Secrétariat de l'ALT a donné un bref aperçu sur la décision prise à la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des ministres concernant la coordination du programme et projet au niveau national. Au cours de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres, les Ministres ont décidé que les Comités interministériel de pilotage mis en place dans le cadre du prêt de la BAD et conditions de la subvention devaient servir comme des comités directeurs nationaux pour la fin du programme et la coordination du projet au niveau national. La composition de chaque Comité interministériel de pilotage comprenait huit membres: un représentant des ministères en charge des finances, des Pêches, de l'Environnement, des Eaux, du gouvernement local, un représentant du secteur privé et deux représentants des organisations socioprofessionnelles dont l'une doit être une femme. Les pays riverains ont ensuite demandé de confirmer la formation et la composition de leurs comités directeurs nationaux.

58. La délégation burundaise a indiqué que le Burundi avait 10 membres principalement du département des pêches du Ministère de l'Agriculture. La délégation tanzanienne a indiqué que le Comité de pilotage national composé de 13 membres incluait les secrétaires permanents du Bureau du vice-président, de l'eau, du gouvernement local, des ressources naturelles, de la pêche, de l'agriculture et des finances. Les autres membres du Comité de pilotage national de la

Tanzanie étaient: le commissaire régional de Kigoma, le commissaire régional de Rukwa, deux représentants des ONG et un représentant du secteur privé.

59. La délégation zambienne a signalé que le Comité de pilotage national a 9 membres composé des directeurs provenant des ministères des Finances, des affaires de l'Eau, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'environnement; le commissaire de district de Mpulungu, le commissaire de district de Kaputa, un représentant des ONG et un représentant de la planification et de l'information au sein du ministère du Tourisme, de l'environnement et des ressources naturelles. La délégation de la République Démocratique du Congo a signalé que le Comité de pilotage national était composé de huit membres choisis en conformité avec la décision de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres.

Après une longue discussion, le Comité de Gestion a noté que certains pays ont identifié d'autres acteurs importants comme l'agriculture, qui devraient être représentés au Comité de pilotage national (CPN) et a suggéré que le CPN de chaque pays riverain devrait être reconstitué d'un nombre minimum de 8 et un nombre maximum de 12 membres. En outre, le Comité de Gestion a fait observer que tous les secteurs identifiés dans la décision de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres devraient être représentés.

Point 14: Éléments spécifiques des États contractants et le Secrétariat de l'ALT

Exploration et extraction / production de pétrole (MC/4/14.1)

60. Le Secrétariat de l'ALT a présenté des informations sur les travaux de Surestream Petroleum sur les travaux préliminaires d'exploration pétrolière sur le Lac Tanganyika au Burundi. Le Secrétariat a en outre déclaré que Beach Petroleum était une autre entreprise d'exploration pétrolière sur le Lac Tanganyika, mais le Secrétariat de l'ALT n'avait pas de détails précis sur le projet de Beach Petroleum au moment où le rapport était en élaboration.
61. Le Secrétariat de l'ALT a présenté la question pour discussion et a proposé que la question soit déposée devant le Comité Technique de biodiversité qui sera bientôt mis en place pour évaluer de façon critique l'évaluation d'impact environnemental réalisée par Surestream Petroleum et de conseiller les gouvernements des pays riverains par le biais du Comité de Gestion.
62. La délégation Tanzanienne a proposé que les pays riverains devraient harmoniser les directives d'investissement pour orienter tous les investissements dans le Lac Tanganyika et de son bassin et d'élaborer des protocoles pour guider les pays riverains dans le développement durable du Lac Tanganyika et de son bassin, tout comme celui qui a été développé pour le bassin du Lac Victoria.

Le Comité de Gestion a pris note du développement et a demandé au Secrétariat de l'ALT de travailler étroitement avec les pays riverains et de trouver un cadre à long terme pour le développement durable du Lac Tanganyika et de son bassin.

Le développement du tourisme (MC/4/14.2)

63. Le Secrétariat de l'ALT a introduit le sujet et a rappelé les États riverains qu'ils devraient rapporter au Secrétariat de l'ALT leurs activités prévues et en cours de développement du tourisme dans le bassin du Lac Tanganyika, conformément à l'article 14 de la Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika. Au cours du débat, la délégation Zambienne a informé les participants qu'il y avait des activités de développement du tourisme qui ont été entreprises dans la baie de Kasaba et le parc national de Nsumbu.

Le Comité de Gestion a demandé à tous les pays riverains de faire rapport au Secrétariat de l'ALT toutes les activités de tourisme prévues et en cours dans le bassin du Lac Tanganyika dans leurs pays respectifs. En particulier, la Zambie a été priée de communiquer officiellement les détails au Secrétariat de l'ALT des activités de développement du tourisme dans la baie de Kasaba Bay et le parc national de Nsumbu.

Donation NIGLAS (MC/4/14.7)

64. Le Secrétariat de l'ALT a fait un bref aperçu et les progrès réalisés en travaillant avec l'Institut de géographie et de limnologie de Nanjing (NIGLAS) de la Chine sur le projet intitulé Accroître la capacité de surveillance des ressources en eau partagées du Lac Tanganyika. La réunion a été informée que le Groupe de travail du Secrétariat de l'ALT composé du Directeur de l'Environnement (Président), du Directeur de Suivi et Evaluation, du Conseiller technique - Environnement du projet PNUD / FEM et le coordonnateur UCN de la Tanzanie a été informé pour veiller à ce qu'il y ait une coordination adéquate avec les pays riverains, NIGLAS et les partenaires d'appui de l'ALT. Le Secrétariat de l'ALT a signalé que deux ateliers de formation ont été tenus en mai - Juillet 2010 et Octobre 2010 en Chine et ont été suivis par les participants des quatre pays riverains. En outre, le Secrétariat de l'ALT a informé la réunion que NIGLAS avait procuré l'équipement de surveillance de l'eau d'une valeur de 20.000 USD pour deux laboratoires pour le Lac Tanganyika (les détails figurent à l'annexe 9).

Le Comité de Gestion a pris note des progrès réalisés et a par la suite accepté le Burundi et la Tanzanie comme les deux premiers pays riverains à recevoir le matériel de laboratoire de surveillance des eaux.

Point 15: Préparation de l'ordre du jour de la Quatrième Réunion ordinaire de la Conférence des Ministres

65. L'ordre du jour provisoire de la réunion de Conférence des ministres présenté par le Secrétariat de l'ALT a été adopté avec des amendements mineurs comme le montre l'annexe 10.

Point 16: Date et lieu de la cinquième réunion ordinaire

66. La cinquième réunion ordinaire du Comité de Gestion sera tenue en Tanzanie à une date à convenir, après consultations entre le pays hôte et d'autres pays riverains.

Point 17: Divers

Suggestion pour les prochaines réunions

67. La réunion a suggéré que, dans les réunions futures, une provision soit faite sur l'ordre du jour pour les consultations nationales. Il a été estimé que cela faciliterait la prise rapide de décisions lors des réunions de délibération.

Fonctionnement du Comité de Gestion

68. Le budget 2012 de l'ALT doit avoir suffisamment de provisions pour le Comité de Gestion de s'approvisionner de biens et services pour le travail de l'ALT. Le Directeur Exécutif de l'ALT a pris note et a dit qu'il allait faire des consultations avec les points focaux nationaux du Comité de Gestion.

Etant donné qu'il n'y avait pas d'autres sujets de discussion, la séance a été levée à 17h30.

Dr. Harris PHIRI
Président

Dr. Henry MWIMA
Secrétaire

=====

Annexe 1: Ordre du jour de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika du 23 au 24 Novembre 2010, Centre International de Conférence de Mulungushi , Lusaka – Zambie, 23 Novembre, 2010

Jour Un: Mardi –

Heure	Point	Matière à couvrir	Référence
09h00	1	MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE	
09h45	2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	MC/4/4
09h50	3	ELECTION DU BUREAU	
10h00	4	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	Rapport
10h25		Pause: Photo de groupe	
10h30		Pause Thé / Café	
11h00	5	QUESTIONS DECOULANT DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	MC/4/5
		5.1 Réalisation des conditions de la BAD par la Zambie	MC/4/5.1
		5.2 Contributions Nationales	MC/4/5.2
		5.3 Nomination des membres du personnel ALT et UCN	MC/4/5.3
		5.4 Accord d'assistance technique ALT/FAO pour PRODAPMC/4/5.4	
		5.5 Signature de l'Accord de siège ALT	MC/4/5.5
11h00	6	RAPPORT ANNUEL DU SECRETARIAT DE L'ALT - 2009 ET RAPPORT D'ETAPE - 2010	
		MC/4/6	
		6.1 Rapport annuel de l'Autorité du Lac Tanganyika pour 2009	MC/4/6.1
		6.1.1 Comptes audités de l'ALT pour 2009	MC/4/6.1.1
		6.2 Rapport d'étape ALT pour 2010	MC/4/6.2
		6.3 Rapport d'étape des projets du PNUD /FEM pour 2010	MC/4/6.3
11h45	7	PROGRAMME / PROJET REGIONAL PTBA POUR 2011	MC/4/7
		7.1 Autorité du Lac Tanganyika	MC/4/7.1
		7.1.1 Budget détaillé pour 2011	MC/4/7.1.1
		7.1.2 Contributions Nationales (2009 et 2010)	MC/4/7.1.2
		7.2 Projet PNUD / FEM	MC/4/7.2
		7.3 PRODAP	MC/4/7.3
13h00		Déjeuner	
14h00	8	QUESTIONS DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DE DAR-ES-SALAAM	MC/4/8
		8.1 Stratégie de collecte de fonds (2011 - 2015)	MC/4/8.1
		8.2 Termes de référence du Comité directeur régional	MC/4/8.2
		8.3 Cadre de suivi et évaluation	MC/4/8.3
		8.4 La baisse des niveaux d'eau, la déforestation et de la sédimentation	MC/4/8.4
		8.5 Notifications aux Etats Contractants	MC/4/8.5
		8.6 Amendements à la présente Convention	MC/4/8.6
		8.7 Rôle des secrétaires permanents dans la structure ALT	MC/4/8.7
15h00		Pause thé/ café	
15h30	9	FORMATION DES COMITES TECHNIQUES	MC/4/9
16h00	10	COMMUNICATIONS ET NOMINATION DES PERSONNES DE CONTACT OFFICIELLES	MC/4/10
16h30		Conclusion de la première journée	

Deuxième jour: mercredi – 24 Novembre 2010

Heure	Point	Matière à couvrir	Référence
09h00	11	PROJET ACTUALISE DU PROGRAMME D’ACTION STRATEGIQUE	MC/4/11
10h30		Pause thé/café	
11h00	12	REGLEMENT DU PERSONNEL UCN ET CONDITIONS DE SERVICE	MC/4/12
11h45	13	PROGRES DU PROGRAMME / PROJET NATIONAL ET ACTIVITES POUR 2011 (Faits saillants)	MC/4/13
		13.1 Unités de coordination nationale	MC/4/13.1
		Burundi	MC/4/13.1.1
		R.D. Congo	MC/4/13.1.2
		Tanzanie	MC/4/13.1.3
		Zambie	MC/4/13.1.4
		13.2 Unités de gestion de projet	MC/4/13.2
		Burundi	MC/4/13.2.1
		R.D. Congo	MC/4/13.2.2
		Tanzanie	MC/4/13.2.3
		Zambie	MC/4/13.2.4
		13.3 Coordination de programme/projet au niveau national	MC/4/13.3
13h00		Déjeuner	
14h00	14	POINTS SPECIFIQUES DES ETATS CONTRACTANTS ET DU SECRETARIAT DE L’ALT	MC/4/14
		14.1 Exploration et extraction / production de pétrole	MC/4/14.1
		14.2 Le développement du tourisme	MC/4/14.2
		14.3 La baisse du niveau d’eau	MC/4/14.3
		14.4 La sédimentation	MC/4/14.4
		14.5 Le changement climatique	MC/4/14.5
		14.6 Le projet du central hydro-électrique de la rivière Malagarasi	MC/4/14.6
		14.7 Donation NIGLAS	MC/4/14.7
14h45	15	PREPARATION DE L’ORDRE DU JOUR POUR LA 4^{EME} REUNION ORDINAIRE DU CdG	MC/4/15
15:30	16	Date et lieu de la 5 ^{ème} réunion ordinaire	
15:35	17	Divers	
15:45		Conclusion de la deuxième journée - Pause thé/café	

Annexe 2: Liste des participants de la quatrième réunion ordinaire du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika du 23 au 24 Novembre 2010, Centre International de Conférence de Mulungushi , Lusaka - Zambie

A. MEMEBRES DU COMITE DE GESTION

Burundi

1. **Mr. Fidèle GAHUNGU**
Expert en environnement
Ministère de l'Eau, l'Environnement,
Aménagement du Territoire et de l'urbanisme
BP 1840
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 79 923799
E-mail: gahungufid@yahoo.fr
2. **Mr. Sezoya Antoine NGABO**
Directeur des ressources hydrauliques
Ministère de l'Energie et des Mines
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 79 903103
E-mail: sezoyangabo@yahoo.com
3. **Mr. Emery Gaspard SIMBAHWANYA**
Conseiller technique
Ministère de l'Economie, des Finances et
Coopération au développement
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 22 252171
Mobile: +257 77 764225
E-mail: simbagaspard0@yahoo.fr
4. **Ms Jeannine NJEJIMANA**
Conseiller en planification et l'agriculture de
l'élevage
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 79990476
E-mail: njejeanine@yahoo.fr

R.D. Congo

5. **Mr. Gayo LEMBA**
Directeur national de la pêche
Point Focal du Comité de gestion
No.16 AV Kivu Don Bosco Quartier
C/NGALIEMA
Kinshasa, R.D. CONGO
Tél: +243 999912450
E-mail: gayowadur@yahoo.fr
6. **Mr. Crispin Okwul SEDEKE**
Chef de la Division en charge de la gestion

Transfrontalière de l'eau au ministère de
l'Environnement
35, Pumbu/Gombe Avenue
Kinshasa, R.D. CONGO
Tél: +243 999922134
E-mail: crisudila@yahoo.fr

7. **Mwarabu MOLISHO**
Directeur des Etudes
Ministère des Finances
Tél: +243 898771294
E-mail: pstmwarabu@yahoo.fr

Tanzanie

8. **Dr. Julius NINGU**
Directeur de l'Environnement
Bureau du Vice-président
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255-22- 2118416
Fax: +255 -22 -2124631
E-mail: jkningu@yahoo.com
9. **Mr. Rachid HOZA**
Directeur adjoint par intérim des Pêches
Ministère de Développement de l'Elevage et
de la pêche
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255 784224616
E-mail: rbhoza@yahoo.com
10. **Mr. Sylvester MATEMU**
Directeur adjoint des Ressources en Eau –
Transfrontalières
Ministère de l'Eau et de l'irrigation
P.O. Box 9153
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255 22 2450838-41
Mobile: +255 754564424
E-mail: smatemu@hotmail.com
11. **Ms. Joyce MOMBURI**
Économiste principal
Ministère des Finances et des Affaires
économiques
P.O. Box 9111
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255 22 2129452
Mobile: +255 752729166

E-mail: jmomburi@yahoo.com

Zambie

12. Dr. Harris PHIRI

Directeur de la recherche
Ministère des Pêches
P.O. Box 350100.
Chilanga, ZAMBIE
Tél: +260 1278662
Fax: +206 1278618
E-mail: harrisphiri@live.com

B. SECRETARIAT DE L'ALT

13. Dr. Henry MWIMA

Directeur exécutif
Secrétariat de l'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 22273580
Mobile: + 257 79293598
E-mail: henry.MWIMA@lta-alt.org

14. Mr. Gabriel HAKIZIMANA

Directeur de l'Environnement
Secrétariat de l'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 222 73583
Mobile: +257 79 932 099
E-mail: gabriel.hakizimana@lta-alt.org

15. Mr. Désiré Ebaka LOMPOMBI

Directeur de l'Administration et des Finances
Secrétariat de l'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 222 735 82
Mobile: + 257 79810834
E-mail: desire.ebaka@lta-alt.org

16. Mr. Augustine MUTELEKESHA

Directeur du Suivi et Evaluation
Secrétariat de l'ALT
B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 222 735 84
Mobile: + 257 79180735
E-mail: amutelekesha@yahoo.com

17. Mr. Kaitira Ibrahim KATONDA

Directeur des pêches
Secrétariat de l'ALT
B. P. 4910 - Ngagara

Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 222 735 85
Mobile: + 257 79138000
E-mail: kaitira.katonda1@gmail.com

C. UNITES DE COORDINATION NATIONALE

18. Mr. Charles KARAKURA

Coordonnateur national
Coordonnateur National de l'Unité de
Coordination
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 22 255741
Mobile: +257 77707555
E-mail: ckarakura@yahoo.fr

19. Dr. Manara KAMITENGA

Coordonnateur national
Coordonnateur National de l'Unité de
Coordination
Kalemie, R.D. CONGO
Tél: +243 998585093
E-mail: kamitenga@yahoo.fr

20. Dr. Hudson NKOTAGU

Coordonnateur national
Coordonnateur National de l'Unité de
Coordination
Kigoma, TANZANIE
Tél: +255 754306724
E-mail: HUDSON@hds.ac.tz

21. Dr. Martin MBEWE

Coordonnateur national
Coordonnateur National de l'Unité de
Coordination
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260 97610084
E-mail: mbewemartinn@yahoo.co.uk

22. Mr. Peter Mutale KANGWA

Socio-économiste
Unité de Coordination Nationale
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260 977 818825
E-mail: mutale_kangwa@yahoo.com

D. BUREAU DE COORDINATION DU PROJET PNUD/FEM

23. Prof. Laurent NTAHUGA

Coordonnateur régional du projet
Projet PNUD / FEM sur le Lac Tanganyika
B.P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI

Tél: +257 222 735 79
Mobile: +257 795 896 82
E-mail: LaurentN@unops.org

24. **Dr. Saskia A.E. MARIJNISSEN**
Conseiller technique Environnement
Projet PNUD / FEM sur le Lac Tanganyika
B.P. 4910 Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 222 735 81
Mobile: +257 797 992 29
E-mail: SaskiaM@unops.org

**E. UNITÉ NATIONALE DE GESTION DU PROJET
PNUD/FEM**

25. **Mr. Céléus NGOWENUBUSA**
Manager
Unité de gestion de projet
Bujumbura, BURUNDI
Mobile: +257-77 775 700
Email: celusN@unops.org
26. **Dr. Charles KAHINDO**
Manager
Unité de gestion de projet
Uvira, R.D. Congo
Tél: + 243 819 645197
E-mail: ckahindo.wwfuvira@gmail.com
27. **Ms. Hawa MSHAM**
Manager
Unité de gestion de projet
P. O. Box 557
Kigoma, TANZANIE
Tél: +255 28 2803162
Mobile: + 255 754927877
E-mail: mshamhawa72@gmail.com
28. **Mr. Simbotwe MWIYA**
Manager
Unité de gestion de projet
Mpulungu, ZAMBIE
Mobile: +260-977-715885
E-mail: abconsult@zamnet.zm

**F. MEMBRES DES DELEGATIONS PAYS PRESENTS
(OBSERVATEURS)**

R.D. Congo

29. **Ms. Bibishe SAIDI**
Diplomate
Ambassade de la R.D. Congo
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-882768
E-mail: bibichesaidi2001@yahoo.fr

30. **Mr. Sadiki KILONGWE**
Premier secrétaire (diplomate)
Ambassade de la R.D. Congo
Lusaka, ZAMBIE
E-mail: pierre.sadiki@yahoo.fr

Tanzanie

31. **Mr. Stephen NKONDOKAYA**
Directeur adjoint – Autorité du Lac Tanganyika
Point Focal
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255-22-2113983
Mobile: + 255 754817572
E-mail: srkaya58@yahoo.co.uk
32. **Mr. Onespholy KAMUKURU**
Ingénieur en environnement
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255-22-2113983
Mobile: +255-719-062090
E-mail: Okamukuru@yahoo.com
33. **Mr. Damas MAPUNDA**
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255-22-2113983
Mobile: +255 754640992
E-mail: dmapunda71@yahoo.com
34. **Miss. Donata KEMILEMBE**
Bureau du Vice-président - Environnement
P.O. Box 5380
Dar es Salaam, TANZANIE
Mobile: + 255 786013167
E-mail: kemirembdonata@yahoo.com
35. **Mr. Joseph A. HAULE**
Responsable de la gestion des finances
Ministère des Finances et des Affaires
économiques
P.O. Box 9111
Dar es Salaam, TANZANIE
Tél: +255 22 2129452
Mobile: + 255 756878544
E-mail: jayhaule@yahoo.com

Zambie

36. **Mrs. Carol Mwape ZULU**

Responsable de la gestion de l'environnement
–Point Focal de l'Autorité du Lac Tanganyika
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tél: +260-211-229417
E-mail: mwapezulu@mtenr.gov.zm

37. **Mr. Emmanuel C.J. KALABA**

Directeur adjoint
Département de Politique et de Planification
Ministère de l'Agriculture et des Coopératives
Lusaka ZAMBIE
Tél: +260 211 251719
E-mail: eckalaba@maff.gov

38. **Mr. John CHILUWE**

Chef du développement du tourisme
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka, ZAMBIE
Tél: +260 211 229417
Mobile: + 260-977-00594
E-mail: johnchiluwe@yahoo.com

39. **Mr. Godwin F. GONDWE**

Chef Responsable de la gestion de
l'environnement
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
des ressources naturelles
P.O. Box 34011,
Lusaka ZAMBIE
Tél: +260 211 229417
Mobile: + 260-955-835416
E-mail: fgondwe@mtenr.gov.zm

40. **Ms. Linda MBANGWETA**

Économiste principal
Ministère des Affaires Étrangères
Lusaka ZAMBIE
Mobile: + 260-978-750613
E-mail: cheelonda@yahoo.co.uk

41. **Mr. Willie SIMFUNKWE**

Commissaire de district
Mpulungu, ZAMBIE
E-mail: simfukwewillie@yahoo.com
Mobile: + 260-977126699

42. **Mr. Brian LUTANDA**

Commissaire de district
Kaputa, ZAMBIE
Mobile: + 260-977635061

43. **Mr. Victor CHIBA**

Chef de vulgarisation
Département des forêts
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
Des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-978250397
E-mail: vickman80@yahoo.com

44. **Mr. Allan DAUCHI**

Responsable de la gestion de l'environnement
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et
des ressources naturelles
Lusaka ZAMBIE
Mobile: + 260-978156974
E-mail: duchi45@yahoo.com

G. PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT

Banque africaine de développement

45. **Mr. Jean-Louis KROMER**

Principal agent des pêches
Banque africaine de développement
13 Ghana Avenue
Tunis, TUNISIE
Tél: +216 71103331
Fax: +261 71253167
E-mail: j.kromer@afdb.org

PNUD / FEM

46. **Dr. Akiko YAMAMOTO**

Gestionnaire de portefeuille régional
PNUD / FEM –Eaux Internationales
Groupe de Finance de l'environnement
Pretoria, AFRIQUE DU SUD
Tél: +27 12 3548125
Fax: +27 82 8509824
E-mail: akiko.yamamoto@undp.org

**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture**

47. **Mr. John JORGENSEN**

Agent des ressources halieutiques
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, I – 00153
Rome, ITALY
E-mail: John.jorgensen@fao.org

48. **Ms. Dorothy JERE**

Assistant de Programme
Bureau pays de la FAO
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-977-718604
E-mail: dorothy@fao.org

49. **Ms. Sangeeta PATEL**
Stagiaire
Bureau pays de la FAO
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: + 260-977-250053
E-mail: ninapotash@yahoo.com

UICN

50. **Ms. Esther ABONYO**
Administrateur de programme - Les espèces envahissantes
UICN-ESARO
Mukoma Road (Off Magadi Road)
P.O. Box 68200-00200
Nairobi, KENYA
Tél: +254-890605-12
E-mail: ester.abonyo@UICN.org

WWF

51. **Mr. Oscar M. SILEMBO**
Chef écologiste d'eau douce
Bureau Pays WWF
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-863089
E-mail: osilembo@wwfzam.org

H. PERSONNEL D'APPUI DU SECRÉTARIAT DE L'ALT

52. **Mr. Pacifique NDORICIMPA**
Assistant administratif aux directeurs
Secrétariat de l'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 77 732 599
E-mail: pacifiquendo@yahoo.fr

53. **Ms. Liliane DEBEGE**
Assistante Administrative et Financière
Secrétariat de l'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 22273582
E-mail: liliane115@hotmail.com

54. **Ms. Alice-Christella NIJIMBERE**
Assistante au Personnel du Directeur exécutif
Secrétariat de l'ALT, B. P. 4910 - Ngagara
Bujumbura, BURUNDI
Tél: +257 79 933 633
E-mail: kabalire4@yahoo.com

I. PERSONNEL D'APPUI DU PAYS HÔTE (ZAMBIE)

55. **Mr. Levy MUKUPA**
Chef du protocole
Ministère des Affaires Etrangères
P.O. Box 50069

Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-966-650857
E-mail: lkupshups@yahoo.co.uk

56. **Mr. Robert KAMALATA**
Agent de Protocol
Ministère des Affaires Etrangères
P.O. Box 50069
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-979-761517
E-mail: rkamalata@yahoo.com

57. **Mr. Joseph NJEKWA**
Agent du Protocole
Ministère des Affaires Etrangères
P.O. Box 50069
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977-787884
E-mail: njekwajoseph@yahoo.com

58. **Ms. Hazel PHIRI**
Huissier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977839524
E-mail: hazel2455@yahoo.com

59. **Ms. Bridget MABO**
Huissier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-979301714
E-mail: bridgetmabo@yahoo.com

60. **Ms. Mukelabai ZEKO**
Huissier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977855500
E-mail: muky.zeko@yahoo.com

61. **Ms. Angela SHAWA**
Huissier
Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des ressources naturelles
Lusaka, ZAMBIE
Mobile: +260-977540005

Annexe 3: Discours d'ouverture par le Président du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika du Burundi, M. Gahungu Fidèle, le 23 Novembre 2010

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT,
MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ALT,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITE DE GESTION DE L'ALT,
MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DE L'ALT,
DISTINGUES INVITES,
MESDAMES, MESSIEURS,

AU NOM DE LA DELEGATION BURUNDAISE, JE VOUDRAIS SOUHAITER LA CHALEUREUSE BIENVENUE A TOUTES LES DELEGATIONS VENUES PARTICIPER A CES ASSISES DE LA 4^{EME} REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE GESTION DE L'ALT.

VOTRE PRESENCE ICI EST UN TEMOIGNAGE ELOQUENT DE L'IMPORTANCE QUE VOUS ACCORDEZ A LA GESTION DURABLE DE NOTRE PATRIMOINE COMMUN QU'EST LE LAC TANGANYIKA.

JE VOUDRAIS AUSSI PROFITER DE CETTE OCCASION POUR REMERCIER TRES VIVEMENT LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE LA ZAMBIE QUI A ACCEPTE D'ABRITER LES TRAVAUX DE CETTE REUNION.

MES REMERCIEMENTS S'ADRESSENT EGALEMENT AU SECRETARIAT DE L'ALT QUI A APPRETE LA LOGISTIQUE AFIN DE PERMETTRE LE BON DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA PRESENTE REUNION. DISTINGUES INVITES, MESDAMES, MESSIEURS, COMME VOUS LE SAVEZ TOUS LE LAC TANGANYIKA EST CONFRONTE A DE NOMBREUX DEFIS. CE SONT ENTRE AUTRES LA SUREXPLOITATION DE SES RESSOURCES, LES DIFFERENTES FORTUNES DE POLLUTION.

AUJOURD'HUI, ON SE REJOUIT D'ORGANISER CETTE REUNION APRES AVOIR TERMINE DES ATELIERS DE CONSULTATIONS NATIONALES SUR LA MISE A JOUR DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE SUR LA GESTION DURABLE DU LAC TANGANYIKA.

JE NE DOUTE DONC PAS QU'ON SORTIR DE CETTE REUNION, DES PROPOSITIONS CONCRETES ALLANTS DANS LE SENS DE RELEVER TOUS CES DEFIS VONT ETRE EMISES DANS LE SENS DE PRESERVER POUR NOTRE ECOSYSTEME SI PRECIEUX POUR NOS GENERATIONS ACTUELLES ET FUTURES.

VIVE LA COOPERATION ENTRE LES PEUPLES,
VIVE LE LAC TANGANYIKA,
JE VOUS REMERCIE.

Annexe 4: Discours d'ouverture par le Président du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika de la République Démocratique du Congo, M. LEMBA Gayo, le 23 Novembre 2010

MESSIEURS LES PARTENAIRES DE L'ALT,
MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ALT,
MESSIEURS LES MEMBRES DU COMITE DE GESTION,
MESSIEURS LES DIRECTEURS DU SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ALT,
CHERS INVITES ET MESDAMES, MESSIEURS,

NOUS SOMMES TOUS HEUREUX DE NOUS RETROUVER ICI A LUSAKA – ZAMBIE, POUR LA 4EME REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE GESTION ET 4EME REUNION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'AUTORITE DU LAC TANGANYIKA.

JE PROFITE DE CETTE OCCASION POUR REMERCIER LE GOUVERNEMENT ZAMBIEN D'ACCEPTER DE RECEVOIR CES ASSISES.

NOUS LE CROYONS TOUS BIEN QUE LES PRESENTES ASSISES VONT CONTRIBUER EFFICACEMENT A RESOUDRE CERTAINES QUESTIONS PENDANTES QUI N'ONT PAS ENCORE DE SOLUTION EFFICIENTE. COMME VOUS LE SAVEZ TOUS, LE LAC TANGANYIKA, C.A.D. ECOSYSTEME AUJOURD'HUI TRES TOUCHE PAR LA SEDIMENTATION, LA POLLUTION ET LE DEBOISEMENT DEVAIT ETRE PROTEGE, CONSERVE ET SAUVEGARDE SES RESSOURCES POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES.

ESPERONS QUE LA CONFERENCE MINISTERIELLE DE LUSAKA POURRAIT FAIRE AVANCER NOTRE PROGRAMME DANS LE SENS DE LA GESTION COOPERATIVE ET INTEGREE POUR L'INTERET DE NOS ETATS CONTRACTANTS.

JE VOUS REMERCIE.

GAYO LEMBA /RDC

Annexe 5: Allocution d'ouverture par le représentant du Président du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika de la Zambie, le Dr Harris PHIRI, le 23 Novembre 2010

THE PERMANENT SECRETARY
MEMBERS OF THE DELEGATES FROM THE RIPARIAN COUNTRIES
ALL PROTOCOLS OBSERVED
LADIES AND GENTLEMEN

ON BEHALF OF REPUBLIC OF ZAMBIA, WE WOULD LIKE TO THANK THE ORGANIZERS OF THE MEETING FOR ALLOWING THAT THIS MEETING BE HELD IN ZAMBIA. WE FEEL HONOURED TO HAVE HOSTED THIS MEETING AND WE WELCOME YOU TO ZAMBIA ALL OF YOU.

LAKE TANGANYIKA IS ONE OF THE IMPORTANT FISHERIES RESOURCES IN ZAMBIA AND WE HAVE OBSERVED PROBLEMS THAT ARE LEADING TO THE DEPLETING OF OUR STOCKS AND ALSO THE DEVELOPMENTS ALONG THE LAKE SHORES.

WE ARE HAPPY THAT THE STRATEGIC ACTION PLAN (SAP) IS ALMOST FINISHED IN PREPARATION WHICH IS INTENDED TO ADDRESS MOST OF THE ISSUES THAT ARE RELATED TO STOCK DEPLETION. WE HOPE THAT THIS MEETING WILL TAKE ADVANTAGE OF THIS GATHERING SO THAT WE ARE ABLE TO ADDRESS AND CHART THE WAY THE WAY FORWARD IN THE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA.

YOU ARE WELCOME TO ZAMBIA

THANK YOU.

Annexe 6: Allocution de bienvenue par le Secrétaire permanent, Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles de la République de Zambie, le 23 Novembre 2010

CHAIRPERSON,
THE PERMANENT SECRETARY, OFFICE OF THE VICE PRESIDENT OF TANZANIA,
DISTINGUISHED REPRESENTATIVES OF THE LAKE TANGANYIKA RIPARIAN COUNTRIES,
REPRESENTATIVES OF THE COOPERATING PARTNERS,
THE EXECUTIVE DIRECTOR OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY,
SENIOR GOVERNMENT OFFICIALS,
INVITED GUESTS,
LADIES AND GENTLEMEN.

ALLOW ME TO EXPRESS THE GRATITUDE OF THE GOVERNMENT AND THE PEOPLE OF THE REPUBLIC OF ZAMBIA FOR THE HONOUR OF CHOOSING OUR COUNTRY TO HOST THE FOURTH MANAGEMENT COMMITTEE MEETING OF LAKE TANGANYIKA AUTHORITY. IT IS A PRIVILEGE FOR ME TO HAVE BEEN ACCORDED AN OPPORTUNITY TO ADDRESS YOU AT THIS SESSION.

ON BEHALF OF MY GOVERNMENT AND ON MY OWN BEHALF, LET ME WELCOME YOU TO ZAMBIA AND LUSAKA IN PARTICULAR, AND ENCOURAGE YOU TO ENJOY THE WARM HOSPITALITY OF THE PEOPLE OF ZAMBIA.

MR. CHAIRMAN,

THE TASK BEFORE YOU IN THE NEXT TWO DAYS IS TO MAKE CRITICAL DECISIONS ON THE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA AND ITS BASIN. I AM AWARE THAT THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY MANAGEMENT COMMITTEE MEMBERS HAVE BEEN ACTIVELY INVOLVED IN PROVIDING GUIDANCE ON MATTERS RELATED TO THE IMPLEMENTATION OF PROGRAMMES FOR THE SUSTAINABILITY OF THE LAKE AT BOTH NATIONAL AND REGIONAL LEVELS. YOUR COMMITTEE HAS GUIDED THE PROCESS OF UPDATING THE STRATEGIC ACTION PROGRAMME (SAP) AT REGIONAL LEVEL WHILE IN-COUNTRY GUIDANCE HAS BEEN PROVIDED THROUGH THE PROJECT STEERING COMMITTEES. I AM ALSO INFORMED THAT THE COMMITTEE MEMBERS HAVE BEEN PROVIDING INPUT TOWARDS IDENTIFICATION OF PRIORITY AREAS FOR FISHERIES RESEARCH AS WELL AS DEVELOPMENT OF A REGIONAL MONITORING FRAMEWORK.

AT YOUR LAST EXTRA-ORDINARY MEETING IN DAR ES SALAAM, OUR GOVERNMENTS WERE INFORMED OF THE STATUS ON THE IMPENDING AGREEMENT BETWEEN THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY AND THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION. MY GOVERNMENT IS, THEREFORE, ANTICIPATING THE CONCLUSION OF THIS AGREEMENT AT THIS SESSION AND URGES MEMBER STATES AND CO-OPERATING PARTNERS TO GIVE THIS ISSUE THE NECESSARY CONSIDERATION.

MR. CHAIRMAN,

LET ME CONCLUDE BY EMPHASIZING ON THE NEED FOR CO-ORDINATION AMONGST MEMBERS AT BOTH REGIONAL AND NATIONAL LEVELS TO ENSURE THAT POLICY AND TECHNICAL GUIDANCE IS ABLY PROVIDED. LET ME EXTEND OUR GRATITUDE TO THE CO-OPERATING PARTNERS THAT HAVE CONTINUED TO PROVIDE EXPERTISE, MATERIAL AND FINANCIAL RESOURCES TO ENABLE MANAGEMENT COMMITTEE MEETINGS TO PROCEED AS SCHEDULED.

WITH THESE REMARKS, MR. CHAIRMAN, I WISH TO TAKE THIS OPPORTUNITY TO WISH YOU A PRODUCTIVE AND FRUITFUL MEETING.

I NOW HAVE THE PRIVILEGE TO DECLARE THE MANAGEMENT COMMITTEE MEETING OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY OFFICIALLY OPEN.

I THANK YOU.

Annexe 7: Allocution de Remise et reprise du Président du Comité de Gestion de l'Autorité du Lac Tanganyika, le Dr Julius NINGU, Directeur de l'Environnement, Bureau du vice-président, République-Unie de Tanzanie, le 23 Novembre 2010

LAKE TANGANYIKA AUTHORITY MANAGEMENT COMMITTEE MEMBERS;
DR. HENRY MWIMA, EXECUTIVE DIRECTOR, LAKE TANGANYIKA AUTHORITY;
LTA SECRETARIAT;
REPRESENTATIVE OF DEVELOPMENT PARTNERS PRESENT HERE;
DISTINGUISHED DELEGATES;
LADIES AND GENTLEMEN;

GOOD MORNING. IT IS A GREAT HONOR FOR ME TO GIVE SOME REMARKS AT THIS IMPORTANT MEETING OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY AS AN OUTGOING CHAIRMAN OF THE COMMITTEE. SPECIAL CONGRATULATIONS ARE DUE TO THE INCOMING CHAIRMAN FOR BEING READY TO TAKE OVER THE RESPONSIBILITIES OF L T A MANAGEMENT COMMITTEE.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

AS YOU RECALL, TANZANIA TOOK CHARGE OF THE CHAIRMANSHIP OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY MANAGEMENT COMMITTEE IN APRIL 2007 AT THE FIRST CONFERENCE OF MINISTERS HELD IN DAR ES SALAAM, TANZANIA. DURING THIS PERIOD, TANZANIA HAS CHAIRED THREE ORDINARY MANAGEMENT COMMITTEE MEETINGS AND ONE EXTRA-ORDINARY MEETING. INDEED TANZANIANS APPRECIATE TO HAVE THIS HONOR FOR BEING TRUSTEE TO BE THE FIRST TO HOLD THIS POSITION. I WOULD LIKE TO TAKE THIS OPPORTUNITY, ON BEHALF OF THE GOVERNMENT OF THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA, TO ACKNOWLEDGE AND APPRECIATE THE SUPPORT FROM LTA MANAGEMENT COMMITTEE AND SECRETARIAT DURING THE ENTIRE PERIOD OF THE TANZANIA CHAIRMANSHIP. FURTHERMORE, I ACKNOWLEDGE AND APPRECIATE THE SUPPORT GENEROUSLY EXTENDED BY IUCN WHICH TOOK PART AS SECRETARIAT TO PREPARE ALL THE REPORTS AND PROCEEDINGS WHEN THE L T A SECRETARIAT WAS NOT IN PLACE. ONCE AGAIN I SAY THANK YOU.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

ON YOUR BEHALF, I WOULD LIKE TO ACKNOWLEDGE AND APPRECIATE THE SUPPORT GIVEN BY DEVELOPMENT PARTNERS ESPECIALLY THE UNITED DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP/GEF), THE AFRICAN DEVELOPMENT BANK (AFDB), NDF, THE FOOD AND AGRICULTURAL ORGANIZATION AS WELL AS THE IUCN FOR THE ENTIRE PROCESS OF PUTTING IN PLACE THIS PROGRAMME. YOUR CONTINUED SUPPORT IS A REFLECTION OF YOUR COMMITMENT TOWARDS FULL IMPLEMENTATION OF THE CONVENTION ON SUSTAINABLE MANAGEMENT OF THE LAKE TANGANYIKA.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

ALLOW ME ALSO TO HIGHLIGHT SOME OF THE PROGRESS MADE DURING THE PERIOD TANZANIA CHAIRED THE MANAGEMENT COMMITTEE.

- ATTAINMENT OF THE GOALS SET OUT IN THE CONVENTION ON THE SUSTAINABLE MANAGEMENT, AMONG OTHERS, TO ENSURE OPERATIONALISATION OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY FOR REGIONAL PROGRAMME FOR INTEGRATED MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA. THIS INCLUDES, FORMAL APPOINTMENT OF THE EXECUTIVE DIRECTOR; DIRECTOR OF FINANCE AND ADMINISTRATION; DIRECTOR OF MONITORING AND

EVALUATION; DIRECTOR OF FISHERIES; DIRECTOR OF ENVIRONMENT; AND SUPPORTING STAFF OF THE LTA SECRETARIAT;

- OFFICIAL LAUNCHING OF THE ACTIVITIES OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY;
- ESTABLISHMENT OF NATIONAL COORDINATION UNITS (NCU) AND PROJECT MANAGEMENT UNITS (PMU) IN FOUR RIPARIAN COUNTRIES;
- FINALIZATION OF THE PROJECT CONCEPT ON ECOSYSTEM MANAGEMENT AS PART OF RESOURCE MOBILIZATION AND STRATEGIC PARTNERSHIP WITH THE WORLD CONSERVATION UNION.
- UPDATING OF THE STRATEGIC ACTION PROGRAMME (SAP) WITH SUPPORT FROM THE UNDP/GEF. THIS WAS PRECEDED BY NATIONAL CONSULTATION WORKSHOPS IN ALL RIPARIAN COUNTRIES, HELD IN AUGUST 2010, FOLLOWED BY REGIONAL FORUM IN SEPTEMBER 2010. THE FINAL UPDATED SAP DOCUMENT IS EXPECTED TO BE ENDORSED BY THE FOURTH CONFERENCE OF MINISTERS; AND
- FINALIZATION OF A FRAMEWORK FOR THE LAKE TANGANYIKA REGIONAL INTEGRATED ENVIRONMENTAL MONITORING PROGRAMME UNDER SUPPORT OF UNDP/GEF.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

DESPITE OF THE ACHIEVEMENTS MENTIONED ABOVE, THE IMPLEMENTATION OF THE LAKE TANGANYIKA PROGRAMME FACED SEVERAL CHALLENGES. THE CRITICAL ONE BEING DELAY IN NATIONAL CONTRIBUTION REMITTANCE AND FAILURE BY SOME RIPARIAN COUNTRIES TO REMIT FULL NATIONAL CONTRIBUTIONS WHICH ADVERSELY AFFECTED THE LTA SECRETARIAT'S ABILITY TO IMPLEMENT ACTIVITIES. THIS INDEED HAS PUT A LOT OF SERIOUSLY CONSTRAINTS IN MEETING THE REGIONAL PLANS AND TO PROVIDE EFFECTIVE OVERSIGHT AND COORDINATION OF REGIONAL AND NATIONAL LEVEL PROGRAMME. I URGE MY FELLOW MEMBERS OF THE MANAGEMENT COMMITTEE TO TAKE NOTE OF THESE CHALLENGES AND DEVELOP THE BEST WAYS TO ADDRESS THESE CHALLENGES AND REMIT OUR CONTRIBUTIONS ADEQUATELY AND TIMELY.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

AS WE ALL KNOW, THE LAKE TANGANYIKA INTEGRATED REGIONAL DEVELOPMENT PROGRAMME IS PART OF THE EFFORTS TO MANAGE THE INCREASINGLY DETERIORATING BIODIVERSITY OF FLORA AND FAUNA IN THE LAKE AND ITS BASIN DUE TO HUMAN DEVELOPMENT AND CONSUMPTION. FOR, IT IS CLEAR THAT AS HUMAN BEINGS SEEK FOR THEIR DEVELOPMENT, THEY EXPLOIT THESE RESOURCES TO AN EXTENT THAT IF NOT WELL MANAGED; THERE IS A POSSIBILITY OF CREATING AN IMBALANCE AMONG VARIOUS SPECIES OF FLORA AND FAUNA. THE TASK BEFORE US IS ABSOLUTELY URGENT AND IMPORTANT IN ORDER TO ADDRESS THE ARRAY OF CHALLENGES FACING THE LAKE AND ITS BASIN. WE NEED TO ADDRESS THESE CHALLENGES BEFORE WE CAN FULLY EXPLOIT THE OPPORTUNITIES THAT EXIST FOR SOCIO ECONOMIC DEVELOPMENT. THIS CAN BE ACHIEVED THROUGH STRONG REGIONAL COOPERATION OF OUR RIPARIAN COUNTRIES AS THE LIVELIHOODS OF RIPARIAN COMMUNITIES DEPEND ON THE LAKE'S STABILITY AND RESOURCES.

MEMBERS OF MANAGEMENT COMMITTEE

AS I CONCLUDE, I WOULD LIKE TO REFER YOU TO **ARTICLE 25**, OF THE **CONVENTION ON THE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF LAKE TANGANYIKA** PARTICULARLY PARAGRAPH THREE, WHICH REFERS TO CHAIRMANSHIP OF THE MANAGEMENT COMMITTEE. I QUOTE "THE CHAIRPERSON OF THE MANAGEMENT COMMITTEE SHALL SERVE FOR A PERIOD OF THREE YEARS, THERE AFTER THE

POSITION SHALL BE ROTATED AMONG THE REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING STATES IN THE ALPHABETICAL ORDER",

HAVING SAID THAT, I HAVE ALL THE REASONS TO OFFICIALLY HAND OVER THE CHAIRMANSHIP OF THE LAKE TANGANYIKA AUTHORITY MANAGEMENT COMMITTEE TO ZAMBIA.

THE GOVERNMENT OF THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA WILL CONTINUE TO RENDER ITS SUPPORT TO THE COMING CHAIRPERSON AND I ALSO URGE MY FELLOW RIPARIAN STATES TO SUPPORT THE INCOMING CHAIR FOR THE PURPOSE OF MAKING THE REGIONAL PROGRAMME OF LAKE TANGANYIKA REALIZE ITS GOALS ON CONTRIBUTING TO THE IMPROVEMENT OF LIVES OF MILLIONS OF PEOPLE WHOSE LIVELIHOODS DEPENDS ON THE LAKE AND ITS BASIN.

I THANK YOU ALL FOR YOUR ATTENTION

Annexe 8: Des copies des notifications envoyées par le Secrétariat de l'ALT à toutes les Parties contractantes de la Convention sur la Gestion durable du Lac Tanganyika

LTA/TI.5.4 (A)/2010/04

NOTIFICATION 01/2010

Date: 29 Avril 2010

OBJET: INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTIVITES DES PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA GESTION DURABLE DU LAC TANGANYIKA

Le Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (LTA) présente ses compliments au Gouvernement de((Etat contractant))..... et demande au gouvernement, comme État contractant de la **Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika** à considérer la Notification 01/2010 n° de référence **LTA/TI.5.4 (A) / 2010/04** du 29 avril 2010.

Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir des informations sur les activités sous la juridiction ou le contrôle de((Etat contractant))..... visant à la mise en œuvre de la Convention et d'améliorer la gestion durable du Lac Tanganyika et de son bassin.

À cet égard, le Secrétariat de l'ALT voudrait attirer votre attention sur les articles 20 et 22 de la **Convention sur la gestion durable du Lac Tanganyika**. Pouvons-nous, humblement, demander à ce que votre réponse à cette notification soit communiquée au Secrétariat de l'ALT dans les **60 jours** à compter de la date de cette notification?

Le Secrétariat de l'ALT voudrait profiter de cette occasion pour renouveler au Gouvernement de((Etat contractant))..... notre très haute considération.

Dr. Henry MWIMA
DIRECTEUR EXÉCUTIF

NOTIFICATION 02/2010

Date: 29 Avril 2010

Objet: NOTIFICATION PREALABLE DES ACTIVITES POUVANT ETRE PRESUMEE CONDUIRE A DES IMPACTS INDÉSIRABLES

Le Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (LTA) présente ses compliments au Gouvernement de ((Etat contractant))..... et demande au gouvernement, comme État contractant de la **Convention sur la Gestion durable du Lac Tanganyika** à considérer la Notification 01/2010 n° de référence **LTA/TI.5.4 (A) / 2010/04** du 29 avril 2010.

Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir des informations sur toute activité qui pourraient mener à des impacts néfastes sur le Lac Tanganyika et de son bassin.

À cet égard, le Secrétariat de l'ALT voudrait attirer l'attention de ((Etant contractant))..... sur l'article 14 de la Convention et de demander des informations sur **toute activité proposée ou en cours** figurant dans la partie A de l'annexe 1 de la Convention au sein de votre juridiction d'État ou de contrôle. Pour de raison de référence, veuillez trouver ci-joint une photocopie à l'annexe 1 partie A de la Convention. Le Secrétariat de l'ALT serait très reconnaissant de recevoir votre réponse dans les **60 jours** à compter de la date de cette notification.

Le Secrétariat de l'ALT voudrait profiter de cette occasion pour renouveler à ((Etat Contractant))..... .. les assurances de notre très haute considération.

Dr. Henry MWIMA
DIRECTEUR EXÉCUTIF

Annexe 9: Equipement de laboratoire pour le contrôle d'eau fournis par l'Institut de Géographie et de Limnologie de Nanjing (NIGLAS) de la Chine

Lab 1				
N°	Désignation	Modèle	Qté	Pays de fabrication
1	Spectrophotomètre Ultraviolet	754	1	Chine
2	Spectrophotomètre Ultraviolet	752		
3	Microscope renversé	XD-202		
4	Microscope amovible	BM-1000		
5	Balance analytique	FA2204N		
6	Balance analytique	YP6001N		
7	Stérilisateur portable	DSW-280		
8	Bain-marie	HS-6		
9	Chaudière d'eau distillée	SZ-93A		
10	Instrument de mesure rapide la qualité d'eau	SP-1		
11	Aspirateur d'eau	SHZ-D (III)		
12	Ordinateur personnel	Lenevo		
13	Echantillonneur, verrerie, etc.			
Lab 2				
1	Spectrophotomètre Ultraviolet	752		
2	Microscope amovible	XS-212		
3	Balance analytique	YP6001N		
4	Stérilisateur portable	DSX-280		
5	Bain-marie	HS-6		
6	Chaudière d'eau distillée	SZ-93A		
7	PH-DO instrument portable	JPB-607		
8	Echantillonneur, verrerie, etc.			

Annexe 10: Ordre du jour provisoire de la quatrième réunion ordinaire de la Conférence des Ministres de l'Autorité du Lac Tanganyika, le 26 Novembre 2010, Lusaka, Zambie

Heure	Point	Matière à couvrir	Référence
08h30	1	CEREMONIE DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE	
		1.1 Arrivée des délégations, des invités et des observateurs	
08h50		1.2 Arrivée des ministres / chefs de délégation	
09h00		1.3 Arrivée de l'invité d'honneur	
09h05		1.4 Mot de bienvenue - Le ministre hôte	
09h10		1.5 Allocution par l'honorable ministre (Burundi)	
09h15		1.6 Allocution par l'honorable ministre (Tanzanie)	
09h20		1.7 Allocution par l'actuel président du CdM : l'honorable ministre (R.D. Congo)	
09h25		1.8 Allocutions par les Représentants des partenaires d'appui :	
		1.8.1 Banque africaine de développement	
		1.8.2 PNUD	
		1.8.3 FAO	
		1.8.4 UICN	
		1.8.5 WWF	
09h50		1.9 Mot liminaire par le Président et invitation de l'invité d'honneur	
09h55	2	MOT D'OUVERTURE PAR L'INVITE D'HONNEUR	
10h10		Photo de Groupe	
10h15		Pause thé/café	
10h30	3	Consultations entre les Chefs de Délégations	
11h00	4	Cérémonie officielle de remise de la présidence / Constitution du Bureau	
11h10	5	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	CoM/4/5
11h15	6	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	CoM/4/6
11h00	7	QUESTIONS DE LA 3^{EME} REUNION ORDINAIRE	CoM/4/7
		6.1 Réalisation des conditions de la BAD par la Zambie	CoM/4/7.1
		6.2 Contributions Nationales	CoM/4/7.2
		6.3 Accord ALT	CoM/4/7.3
11h30	8	EXAMEN DU RAPPORT DE LA 4^{EME} REUNIN DU COMITE DE GESTION	CoM/4/8
		8.1 Points pour examen et adoption	CoM/4/8.1
		8.1.1 Rapport Annuel du Secrétariat de l'ALT pour 2009 et Rapport d'étape	CoM/4/8.1.1
		8.1.2 Programme/projet régional du Plan de travail annuel et le budget 2011	CoM/4/8.1.2
		8.1.3 Baisse des niveaux d'eau, la déforestation et la sédimentation	CoM/4/8.1.3
		8.1.4 Notifications aux Etats Contractants	CoM/4/8.1.4
		8.1.5 Programme /Progrès national pour 2010 et activités prévues pour 2011	CoM/4/8.1.5
		8.1.6 Projet actualisé du Plan d'action stratégique (PAS)	CoM/4/8.1.6
		8.1.7 Règlements du personnel et conditions des services des unités de coordination nationale	CoM/4/8.1.7
		8.2 Points pour examen et approbation	CoM/4/8.2
		8.1.1 Stratégie de collecte des fonds	CoM/4/8.1.1
		8.1.2 Termes de référence du Comité directeur régional	CoM/4/8.1.2
		8.1.3 Cadre de Suivi et évaluation	CoM/4/8.1.3
		8.1.4 Rôles des secrétaires permanents sur la structure de l'ALT	CoM/4/8.1.4
		8.1.5 Amendement de la présente Convention	CoM/4/8.1.5
		8.1.6 Communication et nomination des personnes de contact Officiel	CoM/4/8.1.6
		8.1.7 Formation des Comités Techniques	CoM/4/8.1.7
13h00		Déjeuner	
14h00	8(suite)	EXAMEN DU RAPPORT DE LA 4^{EME} REUNION DU COMITE DE GESTION	CoM/4/8

15h00		Pause thé/café
15h30	9	Divers
16h00	10	Déclaration par la 4 ^{ème} Conférence des Ministres
16h10	11	Adoption du rapport de la 4 ^{ème} Conférence des Ministres / Clôture